

Commune : **ÉLÉTOT**

PROCÈS VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 29/05/2026	L'an deux mille vingt six Le 5 Juin
DATE D'AFFICHAGE 29/05/2026	Légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire. Sous la présidence de Monsieur Didier ZABIJAK Etaient présents : M. ZABIJAK - M. LEPILLIER - Mme LEROY Mme LECOINTRE - M. DUFRESNE - M. THIOLENT M. CORBLIN - Mme GUEUDIN - Mme ARCHERAY
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 15 PRESENTS 09 PROCURATIONS 05 VOTANTS 14	PROCURATIONS : Mme HEBERT à M. CORBLIN M. MARTIN à M. ZABIJAK M. GOBBÉ à M. LEPILLIER Mme MAHIEU à Mme GUEUDIN M. DEHAIS à Mme LECOINTRE

ABSENT : Mme KLOPP

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GUEUDIN

SEANCE OUVERTE A 19H15

N° 2026 – 4 - I – LOT DE CHASSE N° 3

Monsieur le Maire propose d'ouvrir les enveloppes reçues pour la location de chasse suite à l'offre publiée dans le Courrier Cauchois du 13 mars 2026 et affichée sur le panneau de la Mairie.

Lot n° 3 d'une surface totale de 7ha 76a 22ca.

Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
ZC	55	La cote	27a50ca
ZC	56	La cote	14a19ca
ZC	57	La cote	40a80ca
ZC	58	La cote	1ha90a20ca
ZC	59	La cote	35a20ca
ZC	103	La cote	29ca
ZC	107	La cote	4ha68a04ca
			7ha76a22ca

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 14 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre de louer ce lot à Manuel DUVAL domicilié 3 bis Rue Henri Bailleul – 76490 RIVES EN SEINE et Monsieur Quentin PREVOST.

Au prix de 500,00 euros par an révisable chaque année à compter du 01/06/2026 jusqu'au 31/05/2032 et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à cette location.

N° 2026 – 4 - II – PROJET DE PLANTATION D'ARBRES ET DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire propose la plantation d'arbres et un aménagement pour créer un îlot de fraîcheur et de biodiversité sur la place paysagée du nouveau lotissement Rue du Clos Masure ainsi que l'installation de panneaux pédagogique. Et souhaite faire une demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 14 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre :

- D'approuver le projet de plantation et d'aménagement.
- S'engage à assurer la gestion et la pérennité du projet.
- D'accepter l'estimation du bureau QUARANTE DEUX et le devis qui en découlera suite à un appel d'offre.
- Autorise Monsieur le Maire à faire une demande de subvention à Monsieur le Président du Département
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à ce projet.

N° 2026 – 4 - III – TRACTEUR TONDEUSE

Monsieur le Maire propose l'achat d'un tracteur tondeuse et présente des devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 14 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre :

- De choisir le modèle ISEKI proposé par l'entreprise GUERARD de THIETREVILLE. au prix de 4 749,17 € HT soit 5 699, € TTC.
- D'autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à cet achat.

N° 2026 – 4 - IV – MISSION COORDONNATEUR S.P.S. (SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ).

Monsieur le Maire propose de choisir un coordonnateur S.P.S. (Sécurité et de Protection de la Santé) pour l'aménagement du futur lotissement : Rue du Clos Masure et présente des devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 14 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre :

- De choisir l'entreprise SEPAQ au prix de 3 576,00 € TTC. Avec 330,00 € HT par mois supplémentaires au-delà 7 mois.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à cet achat.

N° 2026 – 4 - V – DIAGNOSTIC AVANT TRAVAUX DE LA MAISON MOTTET.

Monsieur le Maire évoque la nécessité de faire effectuer un diagnostic de la maison MOTTET avant sa démolition pour l'aménagement du futur lotissement : Rue du Clos Masure et présente des devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 14 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre :

- De choisir l'entreprise DIAGNOSTIM au prix de 890,00 € TTC. Tarif analyses amiante : 46,00 € HT.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à cet achat.

DIVERS

- Renouvellement de la Commission de la liste électorale.
- Achat d'une armoire réfrigérée pour la salle des fêtes.
- Achat d'une plaque INOX pour la salle des fêtes.
- Direction Générale des Impôts : éléments de confort.
- Épicerie mit en location à partir de juin 2026.

PLUS RIEN A L'ORDRE DU JOUR LA SEANCE EST LEVEE A 20H55
A ELETOT LE 5 JUIN 2026
LE MAIRE – Didier ZABIJAK